



Actions en faveur des zones humides

L'étang de Bolmon : vers une amélioration de la qualité de l'eau

L'étang de Bolmon appartient au conservatoire du littoral et est géré par le syndicat intercommunal du Bolmon et du Jaï. C'est un étang saumâtre séparé de l'étang de Berre par le lido sableux du Jaï. Il est entouré de marais temporaires, de milieux dunaires et forestiers et de prairies humides.

Comme l'étang de Berre, il souffre de nombreux problèmes de pollution dus aux activités industrielles du bassin versant, ayant mené à l'apparition depuis plusieurs années de blooms phytoplanctoniques (dont des cyanobactéries potentiellement toxiques) très concentrés, permanents et présents sur toute la surface de l'étang et sur toute la colonne d'eau.

Parallèlement à la concertation menée avec les différents acteurs du site et aux investissements mis en œuvre, un suivi a été réalisé entre juin 2005 et juillet 2007 par le Syndicat Intercommunal du Bolmon et du Jaï. Les résultats de ce suivi semblent montrer que la qualité de l'eau de l'étang s'améliore, suite à des travaux et améliorations entrepris par les communes et industries alentour (traitement efficace des eaux usées, nouvelle gestion des rejets d'eau dans l'étang de Berre par EDF...), favorisant le retour d'une vie riche et diversifiée (amélioration des paramètres physico-chimiques de l'eau, diminution des blooms, apparition de 2 nouvelles familles de phytoplancton dont une espèce de diatomée indicatrice d'une bonne qualité de l'eau, installation de nombreux oiseaux migrateurs sur le site). La concertation semble donc porter ses fruits, mais la situation reste fragile et des travaux restent encore à faire.

Source : lettre d'information de Rivages de France 2007, semaine 37

Pour en savoir plus : <http://rivagesdefrance.org/bulletindesante12juillet.pdf>

Nanterre : une gestion originale de l'eau à travers des jardins filtrants

Le Parc du Chemin-de-l'Île a été créé en 2006 à Nanterre sur plus de 14 hectares. Sa conception est plutôt originale dans le sens où ce Parc intègre les principes du développement durable. Ainsi, en plus des constructions respectant les principes de haute qualité environnementale, l'utilisation d'énergies renouvelables ou le respect de la biodiversité, il a été mis en place un système de traitement et une gestion rationnelle de l'eau grâce à des jardins filtrants (marque déposée par la société Site & Concept/Phytorestore).

Le Parc bénéficie d'une eau à proximité : la Seine. Celle-ci est dépolluée par quatre bassins filtrants après avoir été pompée et acheminée dans un canal enterré. Les eaux sont épurées et oxygénées grâce aux végétaux aquatiques (comme les nénuphars) plantés dans les bassins filtrants. Une fois dépolluée, cette eau rejoint l'extrémité du parc où elle est remontée par une éolienne jusqu'aux jardins familiaux où elle est utilisée pour l'arrosage. Ensuite, l'eau épurée et réoxygénée peut retourner à la Seine. Elle contribue ainsi à l'établissement d'habitats naturels propices à la reproduction et à l'alimentation de la faune piscicole.

Pour en savoir plus : <http://www.campagnesetenvironnement.fr/le-parc-ecologique-du-chemin-de-l-ile-1437.html>

Restauration de la roselière du lac du Bourget

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, en partenariat avec le Conseil Général, a lancé des travaux visant à restaurer une des roselière du lac du Bourget. La première phase des travaux, qui visait à protéger la roselière du battillage, est maintenant terminée : deux hauts-fonds ont été installés afin de "casser" la houle avant qu'elle n'arrive aux roselières. Afin de finaliser la restauration de cette grande roselière, il reste encore à replanter des massifs de roseaux. Les travaux devraient être finalisés en septembre 2008.

Pour en savoir plus : info@patrimoine-naturel-savoie.org

Réhabilitation de la tourbière du Crossat

La tourbière du Crossat a été fragilisée par la construction d'un drain qui a contribué à la baisse du niveau de la nappe phréatique.

En 2005, la réserve naturelle du lac de Remoray a commencé des travaux de réhabilitation. L'objectif est de relever le niveau de la nappe phréatique sur certains secteurs de la tourbière.

La première phase de travaux s'est déroulée du 16 au 18 août 2005. Elle a abouti au creusement de cinq petites mares qui a permis de récolter de la tourbe fibreuse et non-minéralisée nécessaire au comblement efficace de l'ancien drain.

La seconde phase de réhabilitation de la tourbière du Crossat est aujourd'hui terminée, elle a été réalisée du 13 au 22 septembre dernier.

9 bassins ont été creusés pour aller chercher la nappe phréatique à 30 ou 50 cm de profondeur. L'objectif vise le redémarrage des sphaignes et donc le processus de turbification (production de tourbe).

Dans chaque bassin, certains secteurs plus profonds doivent permettre le retour de certains insectes (libellules, coléoptères aquatiques...) spécialisés dans les milieux acides.

Pour en savoir plus : <http://www.maisondelareserve.fr/accueil.htm>

L'effacement des étangs Narlin pour la reconquête des ruisseaux de têtes de bassins versants

En 1968, en vue de l'élevage de salmonidés, l'étang Narlin est transformé en un complexe de cinq étangs surcreusés modifiant fortement le milieu. L'élevage sera abandonné dès 1973 car non-rentable, mais les étangs ainsi créés sont à l'origine de nombreuses nuisances : déconnexion du cours d'eau et de ses principaux affluents, modification thermique, apport d'espèces piscicoles indésirables...

Suite à une concertation engagée depuis plusieurs années entre les différents partenaires et acteurs locaux, il a été décidé de supprimer le complexe des étangs Narlin.

Après enquête publique en 2005/2006 et obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, la vidange progressive des étangs a eu lieu pour réhabiliter les lits des cours d'eau.

Le suivi mis en place a montré des résultats très encourageants :

- les débits hivernaux ont permis au ruisseau de recreuser un lit sur la quasi-totalité du site,
- la végétation colonise très rapidement les surfaces exondées, stabilisant ainsi les vases,
- l'Ecrevisse à pieds blancs, espèce phare du site, commence à coloniser ce nouveau milieu.

Source : Le sabot de Vénus, n°26 de juillet 2007

La cartographie des zones à dominance humide

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a terminé la cartographie des zones à dominance humide du bassin. Cette cartographie, commencée en 2000 dans le cadre de la loi Développement des Territoires Ruraux et de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, a été effectuée avec une précision au 1:50000 grâce à des travaux de photo-interprétation, des traitements numériques (image satellite...) et des relevés de terrain.

Ce travail a montré que 6 % du bassin étaient des zones humides. Ce chiffre est à comparer avec la surface de zones potentiellement humides calculée à partir d'indices topographiques, soit 15 %.

Cela a pour but :

- d'améliorer la connaissance,
- de suivre l'évolution de ces zones,
- d'être un support de planification,
- d'être un support pour l'instruction des demandes d'aides,
- d'être un outil de communication,
- d'être un outil d'aide à la décision,
- d'être un outil d'alerte,
- d'être une base pour des cartographies plus fines.

Les données sont disponibles sur simple demande à la Direction de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de l'Agriculture de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Source : La cartographie des zones à dominance humide, Agence de l'Eau Seine Normandie, 2007

Pour en savoir plus : <http://www.eau-seine-normandie.fr>

Restauration hydraulique du marais de Chautagne

Depuis les aménagements hydroélectriques du Rhône, la fréquence des crues est fortement diminuée, empêchant le rechargement en eau des marais de Chautagne. Le plus grand marais de Savoie pourrait donc disparaître d'ici 20 ans si la situation reste la même.

La Conservatoire de patrimoine naturel de la Savoie, en partenariat avec les acteurs de la Chautagne, a donc lancé un projet de restauration de ces marais consistant à reproduire le processus naturel des crues du Rhône, mais en le maîtrisant totalement dans le temps et l'espace par pompage et apport d'eau au marais.

Source : La Feuille et la Plume, Lettre d'information du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, n°50, octobre 2007

Pour en savoir plus : info@patrimoine-naturel-savoie.org

Actualités législatives et réglementaires

Un projet de loi relatif au parc naturel régional de Camargue

La Camargue est l'une des zones humides les plus grandes et les plus riches d'Europe. Classée Parc naturel régional depuis 1970, elle risquait de perdre son label.

Pour assurer la pérennité de ce parc, un projet de loi a été voté par le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, et la secrétaire d'État chargée de l'écologie. Il prolonge la durée de validité du classement du parc naturel régional de Camargue jusqu'au 18 février 2011 et prévoit :

- la gestion du parc naturel régional de Camargue par un syndicat mixte, conformément aux dispositions du code de l'environnement ;
- la participation de l'ensemble des collectivités concernées, ainsi que la représentation des propriétaires fonciers, au conseil syndical du parc.

Pour en savoir plus : http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_3_octobre_915/parc_naturel_regional_camargue_57672.html

AQUAREF : le laboratoire national de référence de l'eau et des milieux aquatiques

Les nouvelles directives européennes, en particulier la Directive Cadre sur l'Eau du Conseil et du Parlement Européen du 23 octobre 2000 (DCE), imposent la mise en place d'une surveillance fiable des milieux aquatiques.

Dans ce cadre, AQUAREF assistera les autorités publiques et les intervenants techniques (Agences de l'eau, DIREN, collectivités locales...) dans la définition et la mise en œuvre des programmes de surveillance des milieux aquatiques dans les domaines de la chimie et de l'hydrobiologie. L'INERIS animera les activités du laboratoire dans le domaine des substances chimiques et le CEMAGREF dans le domaine de l'hydrobiologie.

Initié par le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, AQUAREF regroupe les compétences scientifiques et techniques de cinq établissements publics : l'INERIS, coordonnateur du laboratoire, le CEMAGREF, l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais).

Regroupés en consortium, ces cinq établissements publics coordonneront leurs activités de soutien aux autorités publiques pour :

- appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, notamment la directive cadre sur l'eau,
- développer et optimiser des méthodes analytiques,
- améliorer la qualité des données du système d'information sur l'eau,
- réaliser une veille scientifique et alerter sur les polluants qui ne font pas encore l'objet de réglementations.

Source : http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=8640

Pour en savoir plus : http://www.ineris.fr/index.php?module=cms&action=getContent&id_heating_object=1185

Arrêté du 6 avril 2007 (JO du 17 mai 2007)

Cet arrêté est relatif au contrôle des populations de ragondins et de rats musqués.

Pour en savoir plus : <http://admi.net/jo/20070517/AGRG0753551A.html>

Arrêté du 21 mars 2007 (JO du 5 mai 2007)

Cet arrêté modifie l'arrêté du 20 avril 2005 pris en application du décret du 20 avril 2005 relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses et l'arrêté du 30 juin 2005 relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses.

Pour en savoir plus : <http://admi.net/jo/20070505/DEVO0700203A.html>

Règlement (CE) n° 708/2007 du Conseil, 11 juin 2007

Un règlement communautaire établit un cadre régissant les pratiques aquicoles concernant les espèces exotiques et les espèces localement absentes.

Les aquaculteurs qui souhaitent procéder à une telle introduction doivent déposer un permis auprès de l'administration.

Source : Zones Humides, Textes et Jurisprudence, n°21 de septembre 2007

Publications

Les roselières des fleuves et des lacs – A. MIQUET et E. FAVRE – 2007 – Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels – 20 pages

Cet ouvrage, rédigé et édité par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (André Miquet et Elisabeth Favre), est paru en février 2007. Il fait partie d'une série de cahiers techniques basés sur des exemples détaillés de gestion du patrimoine naturel de Rhône-Alpes.

Il vise à améliorer les connaissances du fonctionnement des roselières lacustres et fluviales et de leurs atouts écologiques. Des procédures de gestion permettant leur maintien voire leur développement sont également développées, afin de faire face à la régression de ces milieux le long des cours d'eau ou sur les bordures de lacs.

Source : lettre d'information de Rivages de France 2007, semaine 37

Pour le télécharger : <http://www.cren-rhonealpes.fr/ressources/CT-roselieres.pdf>

Droit de l'eau – B. DROBENKO – 2007 – Gualino Editeur – 336 pages

Le droit de l'eau a été développé à partir des exigences liées à l'usage ou des contraintes résultant de l'appropriation de l'eau ou des milieux ; ces exigences apparaissent complexes et diversifiées. En effet, les questions posées par l'eau, "or bleu" du XXI^e siècle, relèvent à la fois de préoccupations quantitatives (risques d'inondations par des excès ou risques de sécheresse par pénurie) et qualitatives (en terme de milieu et en terme de potabilité), sachant que l'eau est quantitativement limitée et non renouvelable. Ce droit de l'eau s'inscrit aujourd'hui à la fois dans un schéma international balbutiant, un cadre régional déterminant et une approche nationale en évolution. Cet ouvrage est une synthèse claire, structurée et accessible du Droit de l'eau, à jour de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et de ses décrets d'application.

Source : Aquaveille du 23 octobre 2007

Pour en savoir plus : <http://www.eja.fr/lgdj/accueil.php>

Guide de gestion – Tourbières et marais alcalins des vallées alluviales de France septentrionale – Pôle Relais Tourbières – 2007 – Les Conservatoires d'Espaces Naturels – 199 pages

Ce guide technique fait le bilan des expériences de gestion menées depuis une dizaine d'années sur les tourbières et marais alcalins du bassin parisien.

Pour le télécharger : http://www.pole-tourbieres.org/docs/guide_marais_alcalins.pdf

La gestion des mares forestières de plaines – F. ARNABOLDI et N. ALBAN – 2007 – ONF – 215 pages

Ce manuel synthétise les savoirs-faire acquis depuis une dizaine d'années en matière de gestion de mares. Il vise à les préserver durablement car elles sont de plus en plus menacées de disparition.

Pour en savoir plus : <http://www.onf.fr>

Handbook of european freshwater fishes – M. KOTTELAT et J. FREYHOF – Kottelat – 2007 – 646 p

Ce nouvel ouvrage de référence décrit les 522 espèces de poissons présentes en Europe. Selon les auteurs, 200 des 522 espèces européennes de poissons d'eau douce sont menacées d'extinction, et 12 sont déjà éteintes, d'après les critères de la liste rouge des espèces menacées de l'Union mondiale pour la nature (UICN). L'évaluation a été réalisée en collaboration avec le programme pour les espèces et le groupe de spécialistes des poissons d'eau douce de la commission de la sauvegarde des espèces à l'UICN.

Guide technique pour l'entretien des milieux naturels dans les zones humides : l'expérience de la Réserve naturelle des Etangs du Romelaère – Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale – 2007 – 71 p.

Ce guide, à destination des gestionnaires et des propriétaires d'espaces naturels, apporte des recommandations pour améliorer les techniques d'entretien de ces milieux à travers l'exemple des Marais d'Opale.

Pour en savoir plus : info@parc.opale.fr

Conserver les zones humides : pourquoi ? comment ? – Geneviève BARNAUD et Eliane FUSTEC – 2007 – Coll. Sciences en partage, Educagri éditions, Quae éditions – 296 p.

Cet ouvrage, à destination des enseignants, des étudiants, des agriculteurs ou encore des agents de développement, a pour objectif de présenter l'essentiel des connaissances acquises sur les écosystèmes humides, en particulier sur leurs diverses fonctions et leurs valeurs socio-économiques. Il précise également la nature et la portée des outils juridiques et techniques actuellement mis en œuvre dans le cadre des politiques de conservation et de restauration des zones humides.

Les zones humides : comment intervenir en leur faveur dans le bassin Artois-Picardie – Agence de l'Eau Artois-Picardie – 2007 – 19 p.

Ce document à destination de maîtres d'ouvrage est un outil d'aide juridique et technique à la réalisation de projets en zone humide.

Pour le télécharger : http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/Guide_methodologique_zones_humides.pdf

Qualité des eaux superficielles et souterraines en Rhône Méditerranée, situation en 2005 – Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – 17 pages

Ce document présente les résultats de la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines recueillis dans le cadre du réseau national de bassin et du réseau de surveillance des eaux souterraines de l'agence de l'eau au cours de l'année 2005.

Pour en savoir plus : <http://www.eaurmc.fr/>

Pesticides dans les eaux superficielles et souterraines des bassins Rhône Méditerranée Corse – Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – 16 pages

Ce document présente les résultats du réseau de suivi des pesticides dans les eaux superficielles et souterraines des bassins Rhône-Méditerranée et Corse sur la période 2004-2005.

Pour en savoir plus : <http://www.eaurmc.fr/>

3ème édition des manuels pour l'utilisation durable des zones humides

La troisième édition des 17 volumes des Manuels Ramsar pour la protection et l'utilisation judicieuse des zones humides est actuellement disponible en PDF. La série contient toutes les directives techniques et stratégiques de Ramsar depuis la COP9 en 2005.

Source : Bulletin MedWet n°14

Pour en savoir plus : http://www.ramsar.org/lib/lib_handbooks2006_f.htm

Wetlands International Rapport Annuel 2006

Le Rapport Annuel 2006 présente les travaux de Wetlands International et inclus plus de 100 projets de par le monde, ainsi qu'une douzaine de publications.

Source : Bulletin MedWet n°15, novembre 2007

Pour le télécharger : <http://www.wetlands.org/publication.aspx?id=c76e4f7a-41c5-4aca-9a73-ffc5e69f5d89>

Pour en savoir plus : post@wetlands.org

Catalogues "eau" et "déchets" du CNFME

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau a publié deux catalogues présentant les formations professionnelles continues destinées aux professionnels de l'eau et des déchets.

Pour en savoir plus : <http://www.oieau.org/cnfme>

De nombreuses plantes exotiques envahissent rivières, marais et plans d'eau : ne contribuez pas à leur propagation ! – Comité des Pays de la Loire de gestion des plantes exotiques envahissantes – 2007 – 6 p.

Cette plaquette de prévention contre les espèces exotiques envahissantes a été réalisée avec l'appui de la DIREN, du Conseil Général et de la Fédération de Pêche de Mayenne.

Une liste des principales espèces invasives y est présente ainsi que les conséquences de cette prolifération sur les milieux naturels. On y retrouve également des actions de gestion et de prévention.

Pour le télécharger : http://www.pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=334h

Zones humides Infos n°56-57 – Groupe d'experts "Zones Humides" – 2007 – SNP – 28 pages

Ce nouveau numéro de Zones Humides Info, publication du groupe d'experts "zones humides", a pour thème l'avenir des zones humides.

Il y est fait un bilan du plan national d'actions en faveur des zones humides (PNAZH) avec comme points d'honneurs les politiques publiques, puis des propositions sont lancées afin d'envisager un nouveau plan d'action.

Pour en savoir plus : snpn@wanadoo.fr

Pour le télécharger : http://zones-humides.parc-naturels-regionaux.fr/zones_humides/

Zones Humides - Textes et Jurisprudence n°21 – O.CIZEL – septembre 2007 – 6 pages

Ce nouveau numéro de "Zones Humides - Textes et Jurisprudence" fait le point sur les politiques publiques applicables aux zones humides.

Pour le télécharger : <http://www.ifen.fr/zoneshumides/pages/textes.htm>

Lettre d'information du pôle relais mares, n°1

Cette première lettre d'information du Pôle Relais Mares et Mouillères propose, en plus de l'actualité sur ces milieux, divers exemples d'actions sur des mares en France.

Pour la télécharger : <http://www.pole-mares.org>

Wodniczka, le séducteur des marais

Ce film de 26 minutes a été réalisé dans le cadre du programme européen Life sur la conservation du phragmite aquatique en Bretagne par Yvon Le Gars avec des prises de vue réalisées en Pologne, en Espagne et en Bretagne. Il relate notamment l'importance que jouent nos marais littoraux, leurs roselières et leurs prairies humides hautes pour la conservation en halte migratoire post-nuptiale de ce passereau, le plus menacé d'extinction en Europe continentale.

Ce film fait partie de la sélection du 23ème Festival International du Film Ornithologique de Ménagoute (Deux-Sèvres).

Source : lettre d'information de Rivages de France 2007, semaine 37

Pour en savoir plus : <http://bretagnevivante.asso.free.fr/index.html>

ButorStar : un jeu de rôle assisté par ordinateur comme support de médiation

La conservation du Butor étoilé via l'amélioration de la gestion des roselières fait l'objet d'un projet Life Nature.

Dans ce cadre, un jeu de rôle à été développé pour sensibiliser les étudiants et les usagers des espaces naturels à la conservation de l'avifaune et à l'usage rationnel et raisonné des roselières. Les objectifs sont de favoriser progressivement au travers du jeu de rôle la prise de conscience

- des interdépendances biologiques et hydrologiques et de leurs dynamiques à différentes échelles spatio-temporelles,
- des aspects technico-économiques et socioculturels des différents usages des roselières,
- de l'intérêt et des limites de la concertation et de la négociation pour la gestion des espaces naturels non protégés par des mesures réglementaires.

Pour en savoir plus : raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr

Évènements – Colloques – Formations

Forum du Pôle relais Mares et Mouillères

Le Pôle Relais Mares et Mouillères de France a créé récemment un forum où vous pourrez poser vos questions ou tout simplement trouver des informations sur les mares, leur histoire, leur typologie, leur préservation et leur gestion.

Site Internet : <http://pole-mares.org/forum/index.php>

Etudes paysagères et la valorisation des milieux aquatiques

L'association Rivière Rhône Alpes organise une journée technique d'information et d'échanges sur les études paysagères et la valorisation des milieux aquatiques dans le cadre des contrats de rivière. Cette journée aura lieu le mercredi 12 décembre 2007 à Châtillon-sur-Chalaronne (01).

Contact : riviere.rhone.alpes@free.fr

Journée mondiale des zones humides

Comme chaque année, la journée mondiale des zones humides aura lieu le 2 février 2008, en référence à l'anniversaire de la signature de la convention de Ramsar le 2 février 1971.

Le thème retenu pour 2008 est "Notre Santé dépend de celle des Zones Humides".

Un appel à projet est d'ores et déjà lancé par le pôle-relais "zones humides intérieures" : vous pouvez nous faire parvenir vos programmes d'activités avant le 15 décembre à info-polerelais-zhi@parcs-naturels-regionaux.tm.fr.

Les zones humides, à votre service

Le Réseau SAGNE Midi-Pyrénées-Tarn organise le mardi 12 Février 2008 une manifestation grand public intitulée "l'Ecole des Sagnes". Cette 2ème édition aura comme thème "les zones humides, à votre service".

Plusieurs spécialistes viendront présenter les différents services rendus par les zones humides (rôle hydrologique, réservoirs de biodiversité, puits de carbone, zones de pâturage...). Une conférence sur le thème: "la nature combien ça coûte?" clôturera la journée.

Contact : contact@rhizobiome.coop

Site Internet : www.rhizobiome.coop

Pôle Relais Zones Humides Intérieures

Fédération des Parcs naturels régionaux

9 rue Christiani

75018 PARIS

01 44 90 86 20

[http://zones-humides.parcs-naturels-regionaux.fr/zones_humides/
info-polerelais-zhi@parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://zones-humides.parcs-naturels-regionaux.fr/zones_humides/info-polerelais-zhi@parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

Sur le site Internet du pôle-relais "zones humides intérieures" (adresse ci-dessus), vous trouverez à votre disposition une base de données documentaires, un annuaire des acteurs et des compétences ainsi qu'un référencement des zones humides intérieures que vous êtes invités à compléter. Le calendrier des événements à venir ainsi que les informations les plus utiles sont également consultables et/ou téléchargeables.

